



VIDE GRENIER

DIMANCHE 30 Novembre 2014

Organisé par le Centre SAGARDIAN

Aux

ANCIENS TENNIS COUVERTS

SALLE POLYVALENTE
Chemin de Chingaletenia

de SAINT-JEAN-DE-LUZ

Réservé aux particuliers

Renseignements et Inscriptions

Marie-Jo B au 06.82.94.28.81

ou au 05.59.08.04.09 HB

Buvette - Restauration rapide
Inscription au dos

Ne pas jeter sur la voie publique



ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne physique

A retourner avant le 20 NOVEMBRE 2014 à : Marie-Jo B.
Centre social SAGARDIAN – 32, ave de Habas – 64500 ST-J-DE-LUZ

Attention : seuls les bulletins dûment complétés, signés, accompagnés des photocopies demandées et du règlement libellé à l'ordre du CENTRE SAGARDIAN seront pris en compte

Nom et Prénom :

Né(e) le à Département : Ville :

Adresse : *(joindre copie de justificatif de domicile)*

.....

C.Postal : Ville :

Tél fixe : Tél Portable :

Courriel :

Titulaire de la pièce d'identité *(joindre copie recto/verso de la carte)* N° :

Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Nature des objets exposés :

.....

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessous :

- Pas d'emplacement pour mon véhicule sur l'espace vide grenier, parking à proximité
 - Obligation de laisser un passage de sortie, compris dans mon métrage, sur mon stand
 - Pas de remboursement en cas d'absence le jour J
 - Restauration et buvette sur place
- D'autre part :
- l'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou sinistre des objets ou en cas de litige d'un vendeur avec les agents des contributions, de la Concurrence, de la Consommation et de la répression des Fraudes.
 - les vendeurs sont responsables de la zone qu'ils occupent, de la sécurité de leurs installations et leur montage, qu'il leur est demandé de laisser propre l'emplacement qui leur aura été attribué
 - les transactions sont sous la seule responsabilité des parties concernées.
 - il n'est accepté aucune vente de nourriture
 - l'accueil des vendeurs se fera le 30 NOVEMBRE de 7h00 à 9h00, heure à laquelle s'ouvrira la vente, que les exposants ne pourront pas remballer avant 18h00, ce par respect pour le public, les autres exposants et par sécurité.

Fait à

le

Signature (obligatoire)

Prix du stand 3 m x 2 m : 15 Euros

Possibilité de réserver 1 table et 1 chaise pour 2 € en plus, dans la limite du stock disponible

Ci-joint règlement de € pour emplacement(s) de 3 m x 2 m

Chèque à l'ordre de : CENTRE SOCIAL SAGARDIAN

Attestation à remettre à l'organisateur et qui sera jointe au registre remis au Maire de la commune de ST-JEAN-DE-LUZ.